LA PRESSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Fondée en 1870 sous la Direction.

NOUVELLE-ORLÉANS,
SAMEDI MATIN, 24 MARS.

FEUILLETON.

LE ROY D'YVETOT.

21 dessins sur cuir d'Yvetot.
Par copies dans l'imprimerie.

XXXV

Comme vous le voyez, ce dîner, [illegible] portait son nom : il vous [illegible] [illegible] s'était vaix plaine de [illegible]

—J'ai tout mon contentement, répondit Chrysostome, mais je crois encore [illegible]

—Allons, dîna-t-il bien d'avance ! il vivra..... Rosalie sera en cette qu'il puisse être heureux. Ce sera son regard !

—Mais qu'as-tu donc, Jacques ! — demanda à son tour Jean Chêne, — te parles avec l'accent d'un homme qui va mourir.

—Mourir ! Il s'agissait... Eh bien après ?..... Quand j'irai rejoindre mes Gaulhiens..... N'a-t-on-jamais pas l'habitude d'être ensemble ?..... Adieu !

—Adieu ! — se récria Boniface, encore plus [illegible] que les autres, — ah ! non, pas adieu ! J'accepte, pour ma part, le [illegible] bon, entendez-vous !

Il fut écouté la main.

Le Gauthier prenez cette main dans les siennes, et répétez :

—Au revoir !

—Oui oui ! — Je ne voudrais pas surgeni, aimerais, savoir-le pour nous deux. Les morts ne sont pas jaloux !

Dans le cœur pauvre de Jacques, il y avait une douceur, une mélancolie étranges.

Il avait écrit le suprême [illegible] ses vœux combattre et [illegible] tout ce qu'il [illegible] douer ! encore un mauvais sort que la vieux jouer à un pauvre Breton ! Mais je ne le souffrirai pas ! Mais vous ne [illegible]

—Nous vous [illegible] — répondirent d'une même voix Villars, Jean Chêne, [illegible] Chrysostome.

Mais le Gauthier, refusant avec une [illegible] détermination,

—Il y [illegible] aller seul. Il le faut.... je le veux !

—Mais tu as blessé ! — dit Chrysostome, indiquant la main droite du [illegible] qu'il venait de prendre un instant [illegible], et que celui-ci portait suspendue dans [illegible] écharpe de son pourpoint, presque en écharpe.

—Bah ! répondit-il dédaigneusement, — la main gauche me suffira !

—Ainsi, tu ne veux rien de nous ?

—Si fait ; tous choses.

—Lesquelles ?

—Un cheval.

Prends mon cheval Bayard, dit Jean Chêne.

—Merci.

—Emmène !

Une rapière. Peut-être me sera-t-il besoin d'user d'un [illegible] plus [illegible]

—Prends la mienne, — lui [illegible], — je la donne, certain d'avance qu'elle ne peut faillir dans la main.

—Monseigneur, balbutia Jacques, tout d'a bord confus de tant d'honneur, — ce n'est une [illegible] que je [illegible]

Et, saisissant la rapière, il [illegible] grandir en [illegible] de sa [illegible] [illegible].

Il [illegible] [illegible] [illegible] l'assistance qui ne se [illegible] profondément [illegible].

—Mais, — reprit Boniface, — n'avais-tu point parlé d'une troisième demande ? Quelle est-elle, Jacques ?

—Votre Raoul, votre [illegible] maître !..... le revoir une dernière fois avant de partir.

—Vous l'épouserez, Chrysostome, en ouvrant la porte qui donnait [illegible] avec la chambre du blessé.

Marchangy sans [illegible], retombait [illegible] sur [illegible], le visage comme [illegible] par l'émotion de [illegible] Jacques s'approcha.

Raoul [illegible] [illegible], le corps [illegible], la poitrine à peine [illegible] par un faible souffle, la tête renversée sur l'oreiller. On eût dit une froide statue couchée sur un tombeau.

Une de ses mains, [illegible] et [illegible] comme du marbre, pendait en dehors du lit. Jacques s'agenouilla lentement, et, sur cette main, il [illegible] ses lèvres.

Une larme était tombée avec ce baiser. Cette larme, perle de dévouement, resta sur la main de Raoul.

Tandis que le Gauthier se retirait à reculons, les yeux toujours fixés sur son maître, Chrysostome lui dit :

—Mon ce tout, Jacques ?

—Si je ne revenais pas, — répondit le Gauthier, — dites-lui que je l'aimais bien, et que, [illegible] les paroissiens, je [illegible] là-haut de veiller sur lui.

Il sortit, traversa l'autre pièce, tout en [illegible] à sa manière l'épée de l'amiral, et disparut suivi de Jean.

Quelques instants après, on entendit un [illegible] le galop de Bayard.

Puis Chêne rentra.

Je ne reprends de l'avoir laissé sortir seul, dit-il, — j'ai comme le pressentiment d'un [illegible].

—Moi de même, — [illegible] Boniface.

Vous ne nous avez plus [illegible] ici, — astorbis Villars.

—Allez, — conclut Chrysostome, — et que Dieu vous conduise.

Boniface et Jean Chêne ne se le firent pas répéter deux fois, ils s'élancèrent au dehors.

Mais quelle route Jacques avait-il prise ?

Il leur fallut un temps assez long pour retrouver ses traces, un autre laps de temps encore pour se procurer des chevaux.

Enfin, ils sortirent au galop par la porte Casenave, et ce fut là qu'ils sortirent Jacques.

—Aux villages de Vasouy, Pannedepie, Cénaumont, Villeverlin, ils apprirent qu'il avait [illegible] comme la foudre.

Mais deux [illegible] [illegible] [illegible]